

Bonjour,

Ayant été fortement touchée par les inondations de 2016 à Gidy, , je m'étonne et m'inquiète qu'il soit accordé dans la modification du plan n:1, je cite " A l'intérieur des secteurs dits vulnérables et:ou potentiellement inondables entre 0 et 2 mètres de hauteur d'eau constatée, des prescriptions particulières sont fixées dans les zones concernées".

Plus de constructions dans ces zones ne permettra pas de drainer l'eau si nous sommes encore confrontés à de telles pluies. N'y a t'il pas eu assez de dégâts, est-ce déjà oublié dans l'inconscient collectif des communes?

Cordialement,

Magali Emel

656 rue de la Mi Voie

45520 Gidy